

Basse-Zorn

www.cc-basse-zorn.fr

Bulletin d'information | Numéro 43 | Juin 2020



Installation du nouveau Conseil communautaire

Elections du président et des vice-présidents



Basse-Zorn
Communauté de communes

Un espace de vie

Retrouvez-nous sur Facebook :
www.facebook.com/ccbassezorn





La Maison des Services

Horaires d'ouverture
de la Maison des Services :
Du lundi au vendredi de 8 h à
12 h et de 14 h à 17 h
Président et Vice-Présidents :
accueil sur rendez-vous.

SOMMAIRE

p.2	Edito
p.3	Dossier
p. 4-7	Vie communautaire
p. 8	Budget
p. 9	Sécurité routière
p. 9	Travaux
p. 10-11	Economie
p. 12	Environnement
p. 13	Conseil Intercommunal des Jeunes
p. 13-14	Animation Jeunesse
p. 15-16	Culture & Tourisme



**Bulletin d'information
de la Communauté
de communes
de la Basse-Zorn**

Basse-Zorn
Communauté de communes

34, rue de la Wantzenau - 67720 HOERDT
Tél. 03 90 64 25 50 - Fax 03 90 64 25 69
www.cc-basse-zorn.fr
e-mail: communaute.de.communes@cc-basse-zorn.fr

Directeur de la publication : Denis Riedinger
Comité de rédaction : Commission Communication
Crédits Photos : Madeos - Communauté de
communes de la Basse-Zorn - AJBZ - CIJ -
Abama - Maryse Kriloff - Michèle Huber

Réalisation, impression : Pointillés 03 88 81 10 47
Imprimé sur papier recyclé
ISSN 1638-4180 - Dépôt légal : juin 2020



Chers habitants et entrepreneurs de la Basse-Zorn, j'espère vous trouver en bonne santé alors que la crise sanitaire du Covid 19, qui a si gravement touché les populations pendant trois mois, semble en voie d'être jugulée.

La Communauté de communes y a pleinement pris sa part en participant à l'alimentation du fonds de soutien aux entreprises intitulé « Résistance » et en étant au cœur de la commande mutualisée de masques qui a marqué ce début de printemps confiné. Chaque habitant est désormais doté de masques en tissu, lavables et réutilisables.

Outre la pandémie évoquée, deux éléments nouveaux, sans commune mesure avec elle, sont intervenus depuis le dernier bulletin de décembre 2019, à savoir l'approbation par le Conseil de Communauté du projet de territoire de la Basse-Zorn, document d'orientation stratégique qui guidera nos actions pour la période 2020-2030, et l'installation le 8 juin du nouveau Conseil de Communauté, comprenant désormais 31 conseillers et un suppléant, qui m'a fait l'honneur de me reconduire en tant que Président.

Avec sept vice-présidents délégués, nos nouvelles instances sont désormais en ordre de marche pour un nouveau mandat qui ne ressemblera sans doute pas au précédent, au vu des conséquences de la crise et des défis économiques, environnementaux et numériques que nous allons devoir relever.

L'action communautaire n'en sera par conséquent que plus vivace encore.

- Sur le plan du développement économique notamment, avec l'acquisition auprès du Département de 17 ha, dans la continuité de la zone industrielle de Hoerdt et en bordure de l'autoroute A 35, en vue de la réalisation d'une zone d'activité incluant la reconversion de la friche de l'EPSAN, ou encore avec la création d'une nouvelle micro-zone d'activités à Weitbruch, sans oublier la mise en place de nouvelles permanences à la Maison des Services que vous découvrirez dans ce numéro.

- Sur le plan du numérique, la pose de la fibre optique est en voie d'achèvement et le nouvel applicatif de gestion de la relation citoyenne (GRC), mis en place en février dernier par la Communauté de communes est en phase de montée en puissance. Une communication spécifique sera mise en place pour promouvoir l'utilisation de ce nouvel outil de simplification de la relation usagers-administration.

- Sur le plan environnemental enfin, le projet de restructuration énergétique de la Maison de retraite « La Solidarité » à Hoerdt, qui a connu quelques vicissitudes, entrera dans sa phase opérationnelle à la rentrée et le projet de nouvelle déchèterie unique à Kurtzenhouse entrera dans sa phase de conception, avec l'attribution de la mission de maîtrise d'oeuvre à l'automne.

Comment par ailleurs, en parlant d'environnement, ne pas à nouveau évoquer nos si beaux circuits « Découverte », véritables invitations à prendre l'air et à se ressourcer dans un cadre bucolique, seul ou en famille, maintenant que nous sommes enfin libérés des contraintes de l'isolement pour nous imprégner des charmes de notre si belle contrée ? Ils sont désormais au nombre de neuf et maillent de façon complète et cohérente notre territoire. Je ne saurais trop vous recommander de les parcourir ou re-parcourir sans modération à pied, à vélo classique ou en VTT.

Enfin, parce que la jeunesse est le gage de l'avenir, l'Animation Jeunesse en Basse-Zorn continue à proposer des actions variées, dans le cadre du Conseil Intercommunal des Jeunes et via une offre d'animations adaptée et variée.

Dans le même esprit, nous continuons à déployer, avec une originalité reconnue, des actions dans le domaine de l'alsacien dans les écoles maternelles de la Basse-Zorn et à travers les semaines d'immersion-initiation au Waldeck à Geudertheim. Ces actions rencontrant un succès grandissant, des animations seront organisées chaque dernier mercredi du mois à compter de fin septembre à la Médiathèque Le Trait d'Union à Weyersheim.

De multiples projets et partenariats, une implication sans faille des élus et la contribution active des services communautaires sont autant d'atouts qui nous permettront de tirer pleinement parti de la vitalité et du potentiel de notre territoire pour le bien-être de tous ses habitants.

**A toutes et à tous je souhaite une lecture
instructive et un excellent été libéré
autant que possible des contraintes
qui ont pesé sur nous ce printemps.**

Denis Riedinger



Les membres du Bureau communautaire

Le Conseil

Le Conseil communautaire (ou Conseil de communauté) règle par ses **délibérations** les **affaires de la Communauté de communes**. Les délibérations portent notamment sur les finances (adoption du budget, du compte administratif...), les projets de développement et d'aménagement ou encore des partenariats et conventions.

Le nouveau Conseil communautaire de la Basse-Zorn a été **installé le 8 juin 2020**. Il est constitué de **31 conseillers** et **d'un conseiller suppléant** (pour Bietlenheim qui n'a qu'un représentant), issus des 7 communes du territoire. Le nombre d'élus est fonction de l'importance de leur population. Dans les faits, notre Conseil se réunit quasiment tous les mois, mise à part en juillet-août. Lors de la séance d'installation, les conseillers communautaires ont reconduit Monsieur Denis RIEDINGER dans ses fonctions de Président de la Communauté de communes.

Les conseillers communautaires sont :

- ▶ pour Bietlenheim : KIEFFER Patrick et GANGLOFF Christian, en tant que suppléant
- ▶ pour Geudertheim : GROSS Pierre, PETER Marianne, TREIL Béatrice, URBAN Michel,
- ▶ pour Gries : ANTHONY Fabienne, HOFFSTETTER Eric, KERN Claude, NAVE Michèle, NOLETTA Jacky,
- ▶ pour Hoerdt : MAECHLING Caroline, MISCHLER Daniel, NOBLET Florence, RIEDINGER Denis, SCHURR Roland, STOLL Nadia, TAESCH Mathieu, WOLFHUGEL Christiane,
- ▶ pour Kurtzenhouse : ARNOLD Myriam, MOSER Marc,
- ▶ pour Weitbruch : GELDREICH Angèle, HENRION Damien, RIEHL Brigitte, SPITZ Philippe, SUSS Jean-Marc,
- ▶ pour Weyersheim : JUNG Didier, KLEINMANN Jean-Jacques, REGNIER Clarisse, ROEHLLY Sylvie, WERNERT Annie et WINTER-KNECHT Didier.

Les Commissions

Le Conseil communautaire forme des commissions chargées d'étudier en amont les questions soumises au Conseil. Il existe **dix commissions thématiques** intercommunales en plus de la Commission d'Appels d'Offres :

- ▶ la Commission des Finances et du Budget
- ▶ la Commission Développement Economique et Tourisme
- ▶ la Commission Aménagement de l'Espace
- ▶ la Commission Projet de Territoire
- ▶ la Commission Environnement
- ▶ la Commission Technique (voirie, eau, assainissement, Grand Cycle de l'Eau (GEMAPI et ruissellement), bâtiments, etc.)
- ▶ la Commission Communication, et Culture et Développement Numérique
- ▶ la Commission Jeunesse
- ▶ la Commission Aide à la Personne et Services de Proximité
- ▶ la Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées

Le Bureau

Constitué du Président et de 7 vice-présidents, le Bureau assure la **continuité du travail de l'Assemblée** entre les séances du Conseil et **détermine les orientations politiques**. Le Bureau peut être appelé à prendre des décisions sur des affaires qui lui ont été déléguées par l'organe délibérant.

La composition du Bureau est la suivante :

- ▶ **Denis RIEDINGER**, Président
- ▶ **Sylvie ROEHLLY**, 1^{ère} Vice-Présidente, en charge de la jeunesse et du projet de territoire
- ▶ **Jacky NOLETTA**, 2^{ème} Vice-Président, en charge du développement économique, du tourisme et de la mutualisation des moyens
- ▶ **Damien HENRION**, 3^{ème} Vice-Président, en charge des travaux de voiries et réseaux concernant le territoire Nord (Bietlenheim, Gries, Kurtzenhouse et Weitbruch) et des bâtiments communautaires
- ▶ **Pierre GROSS**, 4^{ème} Vice-Président, en charge des travaux de voiries et réseaux concernant le territoire Sud (Geudertheim, Hoerdt et Weyersheim) et le grand cycle de l'eau (GEMAPI)
- ▶ **Marc MOSER**, 5^{ème} Vice-Président, en charge de l'environnement
- ▶ **Patrick KIEFFER**, 6^{ème} Vice-Président, en charge de la communication, de la culture et du développement du numérique
- ▶ **Christiane WOLFHUGEL**, 7^{ème} Vice-Présidente, en charge des finances, des aides à la personne et des services de proximité



Afin de répondre au besoin des citoyens et de proposer des services au plus proche des administrés, des permanences pour différents services sont accessibles à la Maison des Services de Hoerd.

Finances publiques (DRFiP)

Suite à la signature de la convention entre la **Direction régionale des finances publiques** et la Communauté de communes de la Basse-Zorn, le 20 décembre dernier, un nouveau **réseau de proximité** est mis en place.



Ce dernier prévoit notamment la mise en place d'une **permanence pour les usagers particuliers des finances publiques**, exclusivement **sur rendez-vous**, dans les locaux de la Communauté de communes située à Hoerdt **le mardi de 14h à 16h30 des semaines impaires**.

Dès maintenant vous pouvez prendre votre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr, depuis votre espace particulier, ou bien auprès de la Communauté de communes, jusqu'à 48 heures avant la tenue de la permanence, soit le vendredi précédent celle-ci.

www.impots.gouv.fr/portail/contacts

Mission Locale

La permanence qui se tient à la Maison des Services de Hoerdt les **jeudis en semaines paires** de 14h à 17h (prise de rendez-vous indispensable) s'adresse aux **jeunes de 16 à 25 ans**. Les missions locales pour **l'insertion professionnelle et sociale** des jeunes sont, en France, des organismes chargés d'aider les jeunes à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion. Les 16 - 25 ans peuvent bénéficier d'un suivi personnalisé dans le cadre de leurs démarches concernant l'emploi, les formations mais aussi la santé, les soucis de mobilité et de logement. Chacun, selon son niveau, ses difficultés, ses besoins, peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son projet professionnel et mettre en place les étapes de sa réalisation pour accéder à un emploi et s'y maintenir.



La prise de rendez-vous se fait directement auprès de la Conseillère Mission Locale de Brumath, Evelyne BECK.

Evelyne BECK au 03 88 05 44 44
evelyne.beck@mlalsacenord.fr
www.mlalsacenord.fr

Espace Info Energie

L'Espace Info Energie est un service public de l'information et du conseil sur la maîtrise de l'énergie. Les conseillers vous informent gratuitement sur vos travaux d'isolation et de rénovation énergétique.



Le conseiller de l'Espace Info Energie Nord-Alsace est là pour répondre gratuitement à toutes vos questions afin de mener sereinement un projet de rénovation cohérent et adapté à vos moyens.

Au-delà des questions techniques, ce service vous permet également de comprendre les dispositifs d'aides financières liées à la rénovation énergétique, de vérifier la bonne conformité des devis avant de vous engager, ou d'apprendre et d'être conseillé sur les écogestes à mettre en place dans votre logement pour diminuer vos factures d'eau et d'énergie.

Les permanences physiques à la Maison des services ont lieu les 3^{ème} mercredis de chaque mois, sur rendez-vous préalable.

Anthony GONTARD au 03 88 80 54 35
Lundi : 14h-17h - Mardi, Mercredi : 9h-12h
Jeudi, Vendredi : 9-12h, 14h-17h
nordalsace@eie-grandest.fr
www.eie-grandest.fr

EURES

Portail européen sur la mobilité de l'emploi



EURES est un **réseau de coopération** formé par les services publics de l'emploi. Il s'agit d'une agence de l'Union européenne (UE) créée pour **faciliter la mobilité de l'emploi entre les États membres** grâce notamment à une base de données sur les emplois. C'est un moyen utile pour rechercher et postuler à des emplois dans l'UE, l'Espace Economique Européen et la Suisse.

« Vous réfléchissez à travailler en Allemagne frontalière ? Quels sont vos droits, quelles sont les opportunités d'emploi et de formation ? Comment y accéder ? »

Christian ANGERMEYER, Conseiller EURES au sein du Service de Placement Transfrontalier de Kehl, se tient à votre disposition sans rendez-vous lors des permanences afin de vous apporter un conseil adapté à vos besoins.

Le calendrier des permanences physiques sera communiqué sur le site de la Communauté de communes de la Basse-Zorn quand il sera établi.

Christian ANGERMEYER
christian.angermeyer@pole-emploi.fr
www.ec.europa.eu/eures/public/fr/homepage

COVID-19 : Des masques pour les habitants

Afin d'assurer dans les meilleures conditions sanitaires possibles la reprise des activités, la disponibilité de masques de protection pour l'ensemble de la population est apparue essentielle.

Dans cette perspective, le **Conseil Départemental du Bas-Rhin en lien avec les Présidents d'intercommunalités du Bas-Rhin** ont réalisé une commande globale de masques auprès, entre autres, de fournisseurs locaux pour équiper chaque concitoyen de deux masques de protection en tissu lavables (dont la durée d'utilisation est estimée à une cinquantaine de lavages).

Pour équiper chaque bas-rhinois de deux masques, le Département a pris à sa charge l'acquisition d'un masque, soit 1,3M de masques. Le **coût du second masque** pour les habitants du territoire de la Basse-Zorn a quant à lui été financé par la Communauté de communes et les communes membres, et ce afin de subvenir au mieux aux attentes et à la protection de chacun.



Les masques ont été remis par les communes à leurs habitants en mai et juin.

Label Villes Internet

La Communauté de communes de la Basse-Zorn labellisée Territoires, Villes et Villages Internet.



L'Association Villes Internet, fondée en 2002, a pour mission de défendre les valeurs républicaines, de service public et de démocratie locale, dans une société où l'accès à Internet est devenu un droit humain fondamental reconnu par l'ONU. Le 4 février dernier, plus de 400 maires, élus et agents du réseau Villes Internet étaient présents lors de la remise du 21^{ème} label national Territoires, Villes et Villages Internet à Martigues (Bouches-du-Rhône). Ce label concerne des collectivités de toutes tailles et dans tout le pays, qui reçoivent de 1 à 5 @ (arobases).

C'est la première fois, en 2020, que la Communauté de communes de la Basse-Zorn participait à l'obtention du label, avec un résultat de déjà 2@.

Cette labellisation souligne la volonté politique forte de la collectivité, ainsi que l'efficacité des agents publics territoriaux dans le déploiement de services publics numériques, toujours plus fidèles aux attentes des citoyens.

En effet, la Communauté de communes de la Basse-Zorn est engagée dans la mise en place de services numériques performants et adaptés aux besoins des citoyens.

Ainsi, depuis février 2020 est proposée une plateforme de la Gestion de la Relation Citoyenne où les habitants peuvent faire leurs démarches, par exemple, une ouverture de compte pour les ordures ménagères, un signalement de problème en déchèterie ou encore une demande de branchement d'eau, de façon complètement dématérialisée.

Certaines communes du territoire ont développé ou projettent de développer ces services numériques au niveau communal.

Il s'agit d'une volonté affirmée des élus de proposer un Internet local citoyen à la disposition de chacun et dans l'intérêt général.

Ces dispositifs numériques répondent à notre ère digitale, à une demande des citoyens toujours plus connectés et, dans le contexte sanitaire que nous venons de connaître, permettent également de maintenir la continuité des services publics tout en limitant les contacts physiques.

En 2020, 21 collectivités ont concouru à ce label en Grand Est sur 232 au niveau national. Sur ces participations on dénombre 13 « Territoire internet » (à savoir des communautés de communes et d'agglomérations), de quoi affirmer significativement la position de la Basse-Zorn dans sa dynamique de démocratisation des Technologies de l'Information et de la Communication.



Gestion de la Relation Citoyenne

Vous pouvez réaliser vos démarches 100% en ligne !

Pour cela rendez-vous sur le site www.cc-basse-zorn.fr et cliquez sur « Vos démarches ». De nombreux services y sont disponibles : ouverture ou clôture de compte pour les ordures ménagères, paiement de factures, demande de matériel pour les associations, signaler son entreprise nouvellement implantée, etc.





Le Conseil a, entre autres, délibéré sur les sujets suivants :

16/12
2019

► Fixation des tarifs des redevances eau et assainissement et ordures ménagères pour l'année 2020

Le Conseil a voté à l'unanimité le **maintien des tarifs appliqués en 2019** pour l'année 2020, soit 0,87 € HT le m³ pour l'eau et 2,10 € HT le m³ pour l'assainissement. Le tarif des ordures ménagères reste également inchangé avec une part fixe de 97,21 € pour les 1/2 ménage ; 157,44 € pour les bacs de 120 litres et 197,05 € pour ceux de 240 litres.

► Adhésion à l'Association AMORCE

L'Association AMORCE constitue le premier **réseau** français d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités et autres acteurs en matière de **transition énergétique**, de **gestion territoriale des déchets** et de **gestion du cycle de l'eau**. Une cotisation annuelle à hauteur de 430 € permet à la Communauté de communes de s'insérer dans un réseau d'acteurs dans le domaine stratégique des déchets et, plus largement, des politiques environnementales.

20/01
2020

► Approbation du projet de territoire de la Basse-Zorn

Par délibération du 22 janvier 2018, le Conseil communautaire approuvait le lancement de la démarche de **Projet de territoire à l'horizon 2030**. Après différentes étapes dont la tenue d'ateliers workshop, temps d'échanges, expression des attentes des acteurs, diagnostics, ... et, en collaboration avec l'ADEUS, le projet de territoire a été **présenté et approuvé à l'unanimité par le Conseil**.

Vous pouvez trouver plus d'informations en page 7 de ce bulletin ou consulter le projet dans son intégralité sur le site de la Communauté de communes : <https://www.cc-basse-zorn.fr/FR/Presentation/Territoire.html>

► Contrat de territoire d'industrie « Alsace Bossue-Saverne-Sarrebourg-Nord Alsace »

L'initiative « *Territoires d'industrie* » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires et est structurée autour de **4 axes** répondant à des besoins industriels territoriaux : **innover, recruter, attirer et simplifier**. La Communauté de communes assure le pilotage et l'animation de proximité de la démarche, en lien avec les industriels **pour co-construire un projet de Territoire d'industrie** et assurer un **pilotage local réactif** et s'engagent à **soutenir les actions issues des orientations stratégiques** du contrat.

► Création d'une micro-zone d'activités à Weitbruch

La Communauté de communes a déjà aménagé à ce jour des micro-zones d'activité adaptées et complémentaires, dans quatre de ses communes-membres. La nouvelle micro-zone intercommunale, située à Weitbruch à la sortie du village en direction de Gries, est destinée principalement aux **activités artisanales**.

► Renouvellement du partenariat relatif à l'Espace Info Energie Nord Alsace pour l'année 2020

L'Espace Info Energie, **service de conseil en énergie** contribuant à la mise en œuvre des actions dans le cadre d'un **Plan Climat Air Energie Territorial**, a connu un fort intérêt de la part de la population ces dernières années. Le Conseil a donc renouvelé la convention de partenariat afin de poursuivre ce service pour une nouvelle période de **12 mois**, allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.



02/03
2020

► Acquisition de terrains départementaux contigus au site de l'EPSAN

Le 15 janvier 2019, le Conseil Départemental du Bas-Rhin, attentif au projet global d'aménagement de la zone de l'EPSAN à Hoerdt porté par la Communauté de communes proposait la cession à celle-ci d'un ensemble foncier homogène de parcelles agricoles représentant **1.733,04 ares**, idéalement situé entre le site de l'EPSAN et l'autoroute A 35. Cette proposition revêt un grand intérêt, du fait qu'elle permet de constituer une emprise cohérente dans le prolongement du site, démultipliant ainsi son caractère stratégique et **appuyant la faisabilité de projets de développement économique** à moyen terme sur notre territoire. Le Conseil a décidé à l'unanimité d'acquiescer ces **20 parcelles** représentant, à raison d'une valeur de 610 € l'are.

► Adhésion au Réseau Compost Citoyen

Le Réseau Compost Citoyen Grand Est, association régionale de droit local à but non-lucratif et membre du Réseau Compost Citoyen National, accompagnera notre collectivité sur la thématique de la **gestion de proximité des biodéchets** de ses usagers, lui permettant de répondre, en partie, à ses obligations de tri à la source et valorisation des biodéchets, énoncées dans la loi de Transition Énergétique Pour une Croissance Verte (TEPCV). Cette loi nous impose de trouver des solutions de prévention et/ou de collecte séparée des biodéchets à l'horizon 2025 (date cependant avancée à 2023 dans le paquet économie circulaire européen). L'adhésion, à hauteur de 200 € pour 2020, permet à notre Communauté de communes de s'insérer dans un **réseau d'acteurs** dans le domaine **stratégique** de la gestion des biodéchets, alors même qu'une étude vient d'être engagée sur cette problématique.

15/04
2020

► Décision de participation au fonds d'intervention RESISTANCE prise par délégation du Conseil

Afin d'aider les petites structures dont l'activité est impactée par la crise sanitaire, il a été décidé de participer au fonds RESISTANCE à hauteur de 35.000 €, à raison de 2 € / habitant. Le volume financier mobilisable, abondé par les quatre partenaires (la Région Grand Est, le Conseil Départemental, la Banque des Territoires et la CCBZ), sera ainsi de 140.000 € pour notre territoire.

Ce fonds s'inscrit dans un principe de subsidiarité, en complément des autres dispositifs opérés par l'Etat et les collectivités territoriales et propose un **accompagnement sous-forme d'avances remboursables** (sans intérêt) pour renforcer la trésorerie des associations, entrepreneurs, micro entrepreneurs et petites entreprises. Vous pouvez trouver plus d'informations en page 11 de ce bulletin.



Retrouvez toutes les délibérations sur notre site Internet : www.cc-basse-zorn.fr/deliberations

Projet de territoire 2030

de la Communauté de communes de la Basse-Zorn



Le Projet de Territoire est l'occasion pour les élus de nos communes de réaffirmer leur volonté de construire la Basse-Zorn de demain, ENSEMBLE.

Une centaine d'acteurs de la société civile (commerçants, entreprises, agriculteurs, monde associatif, acteurs du tourisme...) se sont réunis entre septembre et octobre 2018 autour de huit thèmes. Leurs préoccupations et attentes ont été intégrées et prises en compte par les élus. Elles ont motivé une partie des orientations stratégiques du Projet de Territoire dont **4 axes** se sont affirmés au cours des échanges et de l'élaboration du document.

Pour répondre à ces **quatre axes stratégiques**, les élus et les acteurs du territoire ont identifié les orientations opérationnelles **suivantes** :

AXE 1. Valoriser et préserver la qualité du cadre de vie, bien commun de la Basse-Zorn

- ▶ Améliorer les **déplacements** internes au territoire et les connexions avec les territoires voisins
- ▶ **Maîtriser l'urbanisation**
- ▶ Préserver et valoriser le **patrimoine bâti**
- ▶ Préserver et valoriser les **qualités naturelles et paysagères** (en particulier la Zorn et le Ried)
- ▶ Favoriser le **dialogue** entre les élus, les acteurs et les habitants du territoire autour des **enjeux de développement et de préservation**

AXE 2. Être un territoire attractif et accueillant pour les habitants

- ▶ Permettre aux **habitants** d'être les **acteurs** du devenir de leur territoire
- ▶ Favoriser le maintien d'une **offre diversifiée de commerces** et développer les **services de proximité**
- ▶ Construire une **politique globale de l'habitat**
- ▶ Renforcer la visibilité et la lisibilité de l'**offre** pour tous en **matières culturelles, sportives et de loisirs**
- ▶ Faciliter la **vie des familles** avec des enfants
- ▶ Rendre le territoire **attractif** pour les **jeunes**
- ▶ Aider les personnes à **bien vieillir** en Basse-Zorn
- ▶ Accompagner les **aidants familiaux, bénévoles et professionnels**

AXE 3. Conforter la position économique de la Basse-Zorn, entre tradition et innovation

- ▶ **Optimiser l'usage du foncier**, préserver et équilibrer les possibilités foncières de développement à tous les secteurs économiques (agriculture, artisanat, commerce, industrie)
- ▶ Faire se **connaître** les **entreprises** du territoire entre elles et vis-à-vis de la population
- ▶ Augmenter la **qualité de services** à destination des **entreprises** et des **salariés** des entreprises
- ▶ Préserver les **activités de proximité**, nécessaires au quotidien, pour garder l'animation et la vie dans les cœurs de villes et de villages
- ▶ Créer les conditions propices au **développement d'espaces de travail innovants** (par ex., espaces de coworking, hôtels d'entreprises, services aux salariés mutualisés...)
- ▶ Créer des **passerelles** entre les établissements de **formation**

AXE 4. Développer l'attractivité touristique de la Basse-Zorn autour de la nature et du cheval

- ▶ Construire une politique cohérente autour de l'**écotourisme** « *nature et cheval* »
- ▶ Construire les **reciprocités** et les complémentarités de l'écotourisme de la Basse-Zorn avec le **tourisme urbain** des territoires environnants
- ▶ **Stimuler l'initiative privée**, notamment en matière d'offres nouvelles en hébergements et en activités
- ▶ Développer le **tourisme de proximité**
- ▶ **Aménager et sécuriser les circulations** en modes doux pédestre, cycliste et équestre, pour asseoir l'identité écotouristique recherchée

L'ensemble de ces orientations combinées a pour objectif d'offrir aux habitants, aux visiteurs et aux acteurs économiques un territoire où il fera encore bon vivre demain.

Les prochains mois seront consacrés à la traduction de ces orientations en programme d'actions concrètes, priorisées et planifiées jusqu'en 2030.



Retrouvez le **Projet de territoire de la Basse-Zorn** dans son intégralité sur le site internet
<https://www.cc-basse-zorn.fr/FR/Presentation/Territoire.html>



Le compte administratif 2019

		Fonctionnement	Investissement
Principal	Dépenses	3 418 856,70 €	4 448 716,94 €
	Recettes	5 206 864,43 €	5 186 420,08 €
	Résultat	1 788 007,73 €	737 703,14 €
Eau	Dépenses	2 947 933,92 €	1 332 842,08 €
	Recettes	3 644 965,20 €	1 733 311,54 €
	Résultat	697 031,28 €	400 469,46 €
Assainissement	Dépenses	2 375 473,46 €	1 801 936,19 €
	Recettes	3 739 254,90 €	3 560 638,98 €
	Résultat	1 363 781,44 €	1 758 702,79 €
Ordures ménagères	Dépenses	1 141 459,00 €	53 692,34 €
	Recettes	1 828 896,19 €	1 460 575,72 €
	Résultat	687 437,19 €	1 406 883,38 €



Le budget primitif 2020 n'a pas été voté à l'heure de la rédaction de ce bulletin du fait de la crise sanitaire et du report des installations des Conseils communaux et communautaire.

Tarifs eau et assainissement 2020

Eau	0,87 € HT le m ³
Assainissement	2,10 € HT le m ³



Tarifs des ordures ménagères pour les particuliers en 2020

Particuliers	Tarif de base	Forfait 17 levées + 36 entrées déchèteries	Total part fixe	Levée supplémentaire (par bac)
½ ménage 120L	56,24 €	40,97 €	97,21 €	2,41 €
Ménage 120L	116,47 €	40,97 €	157,44 €	2,41 €
Ménage 240L	116,47 €	80,58 €	197,05 €	4,74 €

Autres tarifs	
Perte du badge «déchèterie»	10,00 €
Supplément de facturation couvercle levé	10,00 €
Détérioration d'un bac	Dernière valeur d'acquisition
Vente de bio-seau	2,00 €
Vente de sachets krafts par 50 pour bio-seau	2,00 €
Bac à verrou	25,00 €

Le débat d'orientation budgétaire 2020

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une **étape essentielle de la procédure budgétaire** des collectivités et doit permettre d'informer les élus sur la **situation économique et financière** de leur collectivité afin d'**éclairer leur choix lors du vote du budget primitif**. Le Conseil communautaire a pris acte du rapport d'orientation budgétaire 2020 (ROB) le 2 mars 2020.

Le ROB 2020 est disponible dans son intégralité sur le site de la Communauté de communes www.cc-basse-zorn.fr/FR/Presentation/Budget. Il y fait notamment état que le budget principal dégage à la fin 2019 un résultat de fonctionnement de **1.788.007 €** (contre 1.357.430 €, à la fin 2018). Il y est proposé de maintenir en 2020 un **fort effort d'investissement**, en inscrivant les crédits pour les opérations ci-contre.

Travaux de voirie	975.000 €
Poursuite du déploiement du numérique	670.000 €
Rénovation énergétique de la Mapad	1.010.000 €
Géolocalisation de l'éclairage public	120.000 €
Travaux de rénovation de la Maison des Services de Hoerd	130.000 €
Travaux sur le réseau d'eau potable	938.000 €
Travaux d'assainissement	993.000 €



Depuis le 1^{er} juillet 2018, Gérard BERTEVAS assure également la fonction d'Agent de Surveillance des Voies Publiques (ASVP) sur la Communauté de communes. Cette fonction a pour objectif de prévenir les stationnements gênants ou illicites de véhicules, constatés sur l'ensemble du territoire.

La période de prévention, qui a duré un an, est terminée et les contrevenants font à présent l'objet de contravention en cas d'infraction.

Depuis le mois de juin 2019, notre ASVP a été équipé d'un outil de verbalisation électronique. Globalement la situation s'est améliorée sur le territoire communautaire.

Des infractions restent néanmoins encore trop souvent constatées :

- ▶ les défauts de disque de stationnement dans les zones bleues,
- ▶ les stationnements très gênants sur un trottoir,
- ▶ les stationnements interdits hors-cases,
- ▶ et les stationnements interdits par un règlement de police.

Malgré les efforts constatés de la part des usagers, nous rappelons que le disque de stationnement est obliga-

toire dans les zones bleues et ce, quelle que soit la durée du stationnement (« même pour 5 minutes » comme l'entend souvent l'ASVP). En effet, des nouvelles zones de stationnement de ce type vont être mises en place sur le territoire dans un avenir proche. Si vous n'en avez toujours pas, les **disques bleus sont toujours disponibles à la Maison des Services.**

De nombreux stationnements sur un trottoir ont également été constatés sur les communes du territoire. Nous rappelons que le trottoir est un espace réservé aux piétons pour circuler en toute sécurité. Pensons à certaines catégories de piétons (ex. : une maman qui promène son bébé dans la poussette, une personne handicapée...) qui sont obligés d'emprunter la chaussée et donc de se mettre en danger parce qu'un véhicule est garé sur le trottoir.



Enfin, un effort doit être fait dans les rues où des **cases de stationnement** ont été mises en place. Certains usagers se garent hors des cases pour rester au plus près d'un magasin par exemple, alors que quelques mètres plus loin, une case de stationnement est libre. Avec ce comportement, ils peuvent provoquer une gêne pour la circulation des autres usagers et/ou celle des piétons.

La sécurité routière est l'affaire de tous.



En cours, terminés et à venir...

Travaux en cours

▶ **Bietlenheim**

Rue Principale : aménagement de la voirie, extension du réseau d'assainissement, restructuration du réseau d'éclairage public, enfouissement du réseau ORANGE. Démarrage le 18 mai 2020.



▶ **Hoerdt**

Rue de la République et rue du Docteur Schweitzer : aménagement de l'arrosage automatique en cours.

Travaux terminés

▶ **Geudertheim / Hoerdt**

Aménagement d'une voie verte entre les deux communes.

▶ **Hoerdt**

Rue de la République et rue du Docteur Schweitzer : aménagement de la voirie, effacement du réseau aérien ORANGE, restructuration de l'éclairage public.

▶ **Kurtzenhouse**

Lotissement Galgenstraenge IV : mise en place de l'éclairage public provisoire.

▶ **Weyersheim**

Rue Baldung-Grien : aménagement de la voirie, restructuration de l'éclairage public et aménagement d'un parking à l'arrière de la mairie.

Rue Saint-Michel : renforcement du réseau d'assainissement.

Travaux à venir

▶ **Weitbruch**

Rue de la Chaux : aménagement de la voirie, renforcement du réseau d'assainissement, restructuration du réseau d'éclairage public et enfouissement du réseau ORANGE

▶ **Weyersheim**

Lotissement des Hauts de la Zorn : aménagement de la voirie définitive

▶ **Hoerdt**

Lotissement Hippodrome : aménagement de la voirie définitive et réalisation d'une aire de jeux
Jonction Rue Heyler - Rue Hasloch : extension du réseau d'assainissement

Maison de retraite « La Solidarité » : travaux de réhabilitation énergétique

Ried : aménagement écologique 2^{ème} phase



Espace emploi

Recruteurs, demandeurs d'emploi... un espace à votre écoute

Recruteurs et demandeurs d'emploi, un Espace Emploi est à votre disposition dans les locaux de la Communauté de communes.

Il vous permet, en tant que recruteur, de diffuser vos offres localement et en tant que personne en recherche d'emploi d'en trouver un, proche de chez vous.

N'hésitez pas à contacter l'Espace Emploi au 03 90 64 25 58.

Les entreprises nouvellement implantées

Geudertheim

BLC DATA SERVICES SARL, 3 place des Rosiers ; Analyse de données

JAY C-I PARTENAIRE SARL, 9 B rue de la Montée ; Organisme de formation continue au commerce international destiné aux entreprises, écoles et institutions

Geudertheim - Zone d'activités

AGENCE ALSACIENNE DE PATES FRAICHES SARL, 8 rue de l'Industrie ; Négoce de pâtes alimentaires

DIGI CONCEPTION SARL, 16 rue de l'Arche ; Développement de logiciels

TP AMENAGEMENTS EUROPE SAS, 7 rue de l'Industrie ; Terrassement, aménagement extérieur, pavage

PALBOTEC SARL, 2 rue des Meuniers ; Travail du bois, plastique, métaux

Gries

JMK SAS, 28 rue du Dr Albert Schweitzer ; Négoce de vins et spiritueux

JS CONCEPT EURL, 17 rue du Stade ; Tous travaux de peinture intérieurs et extérieurs

MISCHLER PEINTURE, 72a rue Principale SARL ; Peinture, isolation

MATERIEL MEDICAL SERVICES LANG SARL, 21a rue Principale ; Vente et location de matériel médico-chirurgical

Hoerdt

L'ASPARAGUS SARL, 16 rue de la Wantzenau ; Restauration

COIFFURE PAULINE EURL, 1 A rue du Ried ; Coiffeur

DELICES ET GOURMANDISES DE HOERDT SARL, 47 rue de la Gare ; Boulangerie, pâtisserie, traiteur, salon de thé

ETERNEL JARDIN SARL, 2 F rue de la République ; Entretien et fleurissement de pierres tombales

LD WINES SASU, 26 rue de la Wantzenau ; Négoce en vin et épicerie fine

WAITER HELPER SAS, 22 rue des Haies ; Conception, développement de logiciels informatiques

Hoerdt - Zone industrielle

DATS SAS, 3 rue du Travail ; Remorquage et rapatriement de véhicules

H&H TECHNOLOGIES SARL, 7 avenue de l'Europe ; Commerce de gros de bois et de matériaux de construction

JR D&CO SAS, 6 rue de l'Energie ; Conception, fabrication et pose de mobilier d'agencement intérieur

PACGAZ ENTRETIEN SAS, 10 rue de l'Energie ; Maintenance et entretien de tous types de systèmes de chauffage

ADER SASU, 3 rue de l'Industrie ; Entreprise du bâtiment, bardage, façade et isolation

PLAST ECO SAS, 8 rue du Travail ; Emballages sur mesure

Hoerdt - Zone d'activités du Birken

DEMETER AGENCEMENT SAS, 2 rue Marguerite Pery ; Centrale de services aux cuisinistes

era@c3 SARL, 1 rue Louis Braille ; Spécialisée dans la réparation d'électronique automobile

INESTE SAS, 3 rue Sophie Germain, Entreprise d'électricité industrielle

Hoerdt - Zone artisanale

ISODECO SASU, 3 rue des Païens, Entreprise spécialisée dans l'isolation

Weitbruch

COUVERTURE ZINGUERIE REEB DIDIER SARL, 1 A rue des Messieurs ; Couverture et zinguerie

EC NET SASU, 15 rue des Romains ; Propreté, entretien

MATOS YANNICK ELECTRICITE SARL, 4 rue des Champs ; Réalisation d'équipements et d'installations électriques

Weyersheim

EDIFICES ET PATRIMOINE SASU, 89 E rue de la République ; Agence immobilière

FISCHER AUTOMOBILES SASU, 74 rue de la République ; Achat-vente de véhicules automobiles

PFAADT LA PASSION DU GOUT SARL, 20 rue de la République ; Boulangerie, pâtisserie, traiteur et petite restauration

Weyersheim - Zone d'activités

ADB DISTRIBUTION SARL, 6 rue du Canal ; Fournisseur de pièces moto

INFRA COSMETIC SARL, 6 rue du Canal ; Vente aux professionnels de produits ongles, esthétique, bronzage, etc.



Vous représentez une entreprise et vous venez de vous installer sur notre territoire ?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez être référencé dans notre prochain bulletin intercommunal !

Contact :

Sandrine BADJECK

Mail : sandrine-badjeck @cc-basse-zorn.fr

Ligne directe : 03 90 64 25 58

Trophées Qualité Accueil

Remise des Trophées Qualité Accueil des commerces lauréats en Basse-Zorn

Les commerces de proximité contribuent largement à la qualité de la vie en Basse-Zorn. Cependant, les évolutions sociétales et sociales modifient les besoins et les attentes des habitants et se traduisent d'ores et déjà par des changements dans les modes de consommation fragilisant le commerce traditionnel et en le transformant en un secteur en transition.

Le maintien des commerces de proximité est un enjeu majeur pour la qualité de vie des habitants du territoire et la vitalité des cœurs de villages. Un grand volet de notre Projet de territoire est d'ailleurs consacré à cet objectif.

Pour cela, nos actions sont diverses...

La Communauté de communes participe notamment au financement des Trophées Qualité Accueil et a reconduit le partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI). Partant du principe que la qualité de l'accueil et du service est un élément essentiel de différenciation, cette démarche nous a paru être une bonne occasion pour vérifier, pour ceux qui le souhaitent bien sûr, l'adéquation des services proposés aux attentes clients.

Ainsi, jeudi 23 janvier dernier, la Communauté de communes a accueilli à la Maison des services la remise des Trophées aux 6 récipiendaires de la Basse-Zorn (des commerçants et de Hoerdt et de Weitbruch). Preuve en est que nos commerçants sont dynamiques et performants dans la qualité de l'accueil et le conseil !

Accueillis par Denis RIEDINGER, Président de la Communauté de communes, les 6 lauréats se sont vu remettre les trophées par le Sénateur Claude KERN, le Vice-Président de la Communauté de communes en charge du développement économique, Pierre GROSS, les vice-Présidents de la Communauté de communes ET MAIRES, Patrick KIEFFER et Fernand Helmer, ainsi que le représentant local du partenaire Groupama, Claude WACKERMANN.



Remise des Trophées Qualité Accueil 2020 aux lauréats de la Basse-Zorn à la Maison des Services

Les lauréats sont les suivants :

Boucherie Charcuterie Fechter	Weitbruch	Trophée Qualité Accueil ¹
Cojouest La Confiserie	Hœrdt	Trophée Qualité Accueil ¹
Escale Esthetic	Hœrdt	Trophée Or ²
Hœrdt Optique	Hœrdt	Trophée Or ²
La Boutique du Sommelier	Weitbruch	Trophée Or ²
Bulles d'R	Hœrdt	Trophée Diamant ³

1. **Trophée Qualité Accueil** : Les lauréats du Trophée ont obtenu une note au moins égale à 8/10 dans la rubrique « Accueil téléphonique et accueil conseil dans le point de vente » et une note au moins égale à 8/10 dans la rubrique « Extérieur et intérieur du point de vente » pour les 2 visites.

2. **Trophée Or** : Les lauréats du Trophée ont obtenu une note égale à 10/10 dans la rubrique « Accueil téléphonique et accueil conseil dans le point de vente » et une note au moins égale à 8/10 dans la rubrique « Extérieur et intérieur du point de vente » pour les 2 visites.

3. **Trophée Diamant** : Les lauréats Diamant ont obtenu, pendant 3 années consécutives, le Trophée OR.

Encore bravo aux lauréats 2020 et rendez-vous aux commerçants volontaires pour les trophées 2021 !



Contact et inscriptions :

Sandrine BADJECK

Mail : sandrine-badjeck@cc-basse-zorn.fr

Ligne directe : 03 90 64 25 58

COVID-19 les mesures d'aides pour les entreprises

Les acteurs du développement économique du Grand Est sont mobilisés pour soutenir les entreprises durant cette période. Des permanences téléphoniques pour gérer les questions et accompagner les entrepreneurs, artisans et commerçants dans les démarches :

- ▶ pour les entreprises relevant de la CCI au 09 71 00 96 90
- ▶ pour les entreprises relevant de la CMA au 09 86 87 93 70

Instruction des dossiers simplifiée et effectuée à l'échelle de chaque territoire de manière souple et agile

Sur une initiative de la Région GrandEst, avec le soutien de la Banque des Territoires, des EPCI, des Départements :

- Entreprises : soutien 5 à 10.000* euros si vous ne trouvez pas de solutions de trésorerie
- Associations : soutien de 5 à 30.000* euros si vous ne trouvez pas de solutions de trésorerie

*remboursement avec défile d'un an

44 M€ POUR UN FONDS COMPLÉMENTAIRE AUX DISPOSITIFS EXISTANTS

AGIR PARTOUT

AGIR ENSEMBLE

ENCOURAGER LA CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ

sandrine-badjeck@cc-basse-zorn.fr | 06 85 42 79 15

regiongrandest #LeGrandEstResiste

Basse-Zorn

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITOIRES

Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LOIRANNE

A destination des petites structures : le fonds RESISTANCE, mis en œuvre avec un cofinancement de la Communauté de communes. La Région Grand Est, les Conseils Départementaux, les EPCI du Grand Est, en partenariat avec la Banque des Territoires, proposent un accompagnement sous-forme d'avance remboursable (sans intérêt) pour renforcer la trésorerie des associations, entrepreneurs, micro entrepreneurs et petites entreprises dont l'activité est impactée par la crise sanitaire.

Ce fonds s'inscrit par ailleurs dans un principe de subsidiarité, en complément des autres dispositifs opérés par l'Etat et les collectivités territoriales, et doit notamment permettre une intervention « de dernier ressort ».

A noter que la Communauté de communes est chargée d'instruire les demandes d'entreprises de son territoire. Aussi, nous pouvons vous accompagner dans le dépôt de votre demande.



Retrouvez toutes les informations sur le site de la Région Grand Est

www.grandest.fr

Sandrine BADJECK

Mail : sandrine-badjeck@cc-basse-zorn.fr

Mobile : 06 61 25 40 52



La Basse-Zorn à l'An Vert vous donne rendez-vous en 2021 !

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, la Communauté de communes a été contrainte de **reporter l'éco-manifestation la Basse-Zorn à l'An Vert** qui devait se tenir le 17 mai dernier.

La Communauté de communes vous donne d'ores et déjà **rendez-vous au printemps 2021** pour la sixième édition de cette éco-manifestation conviviale et festive, dont le thème restera inchangé, à savoir « La biodiversité commence dans nos jardins ! ».



Le compostage collectif en Basse-Zorn : mode d'emploi

Le compostage permet de réduire votre production d'ordures ménagères en valorisant vos déchets organiques (aussi appelés biodéchets) en un terreau fertile : le compost !

Gâce aux efforts du précédent Conseil Intercommunal des Jeunes et à l'engagement des communes de la Basse-Zorn, des composteurs collectifs sont installés aux abords des écoles primaires de Kurtzenhouse et de Geudertheim, à proximité des accueils périscolaires de Hoerd et de Weyersheim, ainsi qu'à l'entrée de Bietlenheim (côté atelier de jus de pommes).

Pour que le compostage collectif fonctionne correctement, quelques règles d'utilisation doivent être respectées.

- ▶ **Je peux composter** des épluchures de fruits et légumes, du marc de café, des coquilles d'œufs, des sachets de thé sans agrafes, des fleurs fanées, des restes de repas végétariens...
- ▶ **J'apporte mes biodéchets en petits morceaux** (pas de légumes entiers, uniquement des coquilles d'œufs broyées) pour faciliter l'action des micro-organismes qui les transforment en compost.
- ▶ **Je rajoute 1/3 de matière structurante** (broyat à disposition sur tous les sites de compostage collectif) par rapport à la quantité de biodéchets que j'ai apportée pour avoir un bon mélange dans le composteur.



Composteur collectif – Bietlenheim

▶ **Ces composteurs sont partagés ! Pour que tous ceux qui le souhaitent puissent y accéder, je ne le remplis pas avec les déchets de jardins volumineux** (qui peuvent être apportés en déchèterie), comme les tontes de gazon ou les tailles de haies, et **je laisse le site propre quand je repars.**

Suite à de nombreuses erreurs et dépôts « sauvages », la **Communauté de communes rappelle que les déchets suivants sont INTERDITS dans les composteurs collectifs** : la viande, les os, le poisson, les sachets plastiques (même biodégradables), le fromage, le pain, les pierres, la litière de chats ou de chien, et tout déchet non végétal (qui doit être trié ou jeté dans votre bac à ordures ménagères).

Si vous souhaitez composter vos déchets de jardin (tontes de gazon, feuilles mortes..) ou valoriser vos déchets de cuisine à la maison, la Communauté de communes vous invite à installer un composteur individuel dans votre jardin. Pour vous aider dans cette démarche de réduction de vos déchets, vous pouvez acquérir **des composteurs en bois à assembler** (360 litres à 20 € ou 1 m³ à 25 €), ainsi que **des bioseaux et des sacs krafts compostables** à la Maison des services (premiers bio-seau et lot de sacs krafts gratuits pour l'achat d'un composteur).



Composteur collectif – école Im Leh de Hoerd



Plus d'informations :
www.cc-basse-zorn.fr
Email : tri@cc-basse-zorn.fr
Tél. : 03 90 64 25 50





Le Conseil Intercommunal des Jeunes en pleines actions

Présentation de films contre le harcèlement

Les membres du CIJ (Hermione, Jessy, Elie et Pauline) se sont rendus à l'internat l'École Régionale du Premier Degré au Neuhof, à Strasbourg, le 5 mars 2020, accompagnés d'élus locaux pour échanger avec les élèves sur le harcèlement.

Les élèves de l'internat et le CIJ ont pu partager des films sur le harcèlement, dont « Pas Touche à mon Pote » et « Pendu par internet », et débattre autour des vidéos et de leurs opinions.

Des liens ont pu se créer et le sujet du harcèlement a été pris très au sérieux par tous les participants, et selon les témoignages de Pauline et Elie : « Cette soirée était juste superbe ! Si c'était à refaire, on le referait sans hésiter ! ».



Actions intergénérationnelles à la maison de retraite

Le lundi 17 et le mercredi 19 février 2020, les membres des jeunes du CIJ sont allés à la rencontre des personnes âgées de la maison de retraite de Hoerd.

Les jeunes ont proposé des ateliers de bricolage et de peinture autour du thème de Pâques, via la décoration de pots, la découpe de petits lapins, œufs, ... et la peinture de ces éléments.

Les membres du CIJ se sont investis dans ces actions et ont découvert le plaisir de faire plaisir grâce à de petites attentions. Ces après-midis ont permis de vrais échanges intergénérationnels, des moments de partage et de complicité et comme en témoignent Sam et Léa : « Nous avons tous trouvé cette expérience très riche. ».



Animation Jeunesse

Chloé Koehlhoeffer, apprentie au sein de l'Animation Jeunesse depuis novembre 2019

Chloé KOEHLHOEFFER a commencé sa mission au sein de l'Animation Jeunesse en novembre 2019 dans le cadre de ses études de BPJEPS Animation Sociale à Schiltigheim. Celle-ci se poursuivra jusqu'à mars 2021.

Qu'est-ce qui t'a donné envie de rejoindre le secteur de l'Animation Jeunesse ?

Ce qui m'a motivé à travailler avec l'AJBZ c'était de pouvoir découvrir un nouveau domaine que je ne connaissais pas vraiment, de pouvoir réaliser des grands comme des petits projets ...

Quelles sont tes missions au sein de l'Animation Jeunesse ?

J'aide Marc MAUDUIT (Responsable de l'AJ) dans l'accompagnement du Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ), donc je m'occupe des réunions à organiser, des comptes rendus à rédiger, de garder le contact avec les jeunes ainsi que les élus adultes qui travaillent avec le CIJ. J'ai également pu déjà découvrir et participer au programme d'animation de février, j'ai aussi effectué différentes tâches autour des activités pour le carnaval.



Pendant les différentes actions, je me suis occupée des jeunes avec le reste de l'équipe de l'AJ, j'ai fait quelques activités et j'ai encadré les jeunes lors des sorties ou activités proposées. J'ai aussi effectuée des permanences au local jeunes de Hoerd avec Cyril ROSSDEUTSCH (Animateur) où l'on animait des ateliers : jeux de sociétés, babyfoot, etc.

Quel aspect te plaît le plus ?

Ce qu'il me plaît beaucoup à l'AJBZ, c'est la bonne entente de l'équipe !



Suite à la crise sanitaire, l'été 2020 sera particulier pour le programme estival de l'Animation Jeunesse en Basse-Zorn (AJBZ)...

Masques, gestes barrières, distanciation physique sont des éléments qui réduisent les possibilités et demandent de réinventer les formes d'animations proposées aux jeunes adolescents du territoire.

Pour ce faire, l'AJBZ a décidé d'organiser les animations dans deux lieux distincts, sur la période **du lundi 6 juillet au vendredi 14 août (inscriptions à la semaine)**. Les participants se rendront ainsi, soit au local-jeunes du **Waldeck à Geudertheim (1^{er} groupe)**, soit à la **salle polyvalente de Kurtzenhouse (2^{ème} groupe)**.

Chaque endroit accueillera un **groupe maximal de 12 jeunes** (soit 24 inscrits au total par semaine d'activités). Les groupes pratiqueront une activité dédiée sur le premier site le matin, puis, après la pause de midi (où tous les repas seront tirés du sac), les groupes échangeront leur place pour faire l'animation sur le second lieu l'après-midi.

Les **déplacements se feront à vélo**, ce mode de transport doux favorisant la circulation sur le territoire par les pistes cyclables et permettant de respecter les gestes barrières, sans être limité à un nombre de places dans des véhicules.

Chacune des semaines programmées sera composée d'animations autour de **la nature et l'environnement** de la Basse Zorn, du **sport**, du **bricolage**, de la **cuisine**, des **arts plastiques**, avec **une intervenante professionnelle**, des **baignades** et plein d'autres jeux sympas à venir découvrir.



Bien sûr, si les thèmes abordés chaque semaine restent les mêmes, les animations liées à ces thématiques seront toujours différentes, pour permettre aux jeunes qui seront présents sur plusieurs semaines de ne pas vivre deux fois la même activité.

Des protocoles d'accueil, de nettoyage et de désinfection seront respectés, les détails seront publiés dans le programme des activités de l'été 2020. Toute l'équipe de l'Animation Jeunesse se mobilise et espère avoir une belle adhésion à cette initiative.

Les informations ainsi que les documents d'inscription sont disponibles sur le **site internet de la Basse-Zorn** (rubrique jeunesse), sur la **page Facebook de l'AJBZ**, ainsi que dans les mairies de chaque commune.

Séjour à la neige 2020

Le dernier séjour dans le chalet "vacances et montagne" aux Contamines Montjoie du 15 au 22 février 2020 s'est parfaitement déroulé. Quelques réticences se sont fait connaître juste avant le départ suite à un fait médiatisé de Coronavirus dans la station, mais la gestion de la commune sur ce cas isolé a permis de partir en toute quiétude et sécurité.



Séjour ski AJBZ - février 2020

Toujours sur un mode de **fonctionnement inter-secteur** et de partenariat avec le Pays Rhénan, ce séjour a réuni **41 jeunes au total dont 19 de la Basse-Zorn**. En plus de profiter du domaine skiable pour apprendre ou parfaire sa pratique du ski ou du surf, l'interaction dans les groupes de jeunes a été vraiment mémorable.

La semaine, avec une météo assez clémente malgré une après-midi de tempête et un jour de pluie, fut ensoleillée et la neige était au rendez-vous. Cela a permis de prolonger les journées jusqu'aux fermetures des remontées mécaniques.

Les fins d'après-midis et soirées étaient, comme toujours, réservées aux animations et aux moments de détente et rigolades. L'équipe d'animation a encore une fois rivalisé d'ingéniosité pour satisfaire tout le monde et intégrer chaque jeune à ce groupe enjoué.

Les retours des jeunes, comme des animateurs, ont été positifs, une **vraie cohésion** s'est créée et l'entente s'est prolongée au-delà du séjour.

Financièrement, l'équipe de l'Animation Jeunesse a fait le choix de laisser la comptabilité du séjour ouverte pour que les jeunes aient le temps de **monter des actions d'autofinancement**. En plus de la période carnavalesque à Hoerdtd'autres pistes étaient déjà en réflexion. Ce sont les jeunes eux-mêmes après réunions et discussions qui montent leur projet et s'investissent dans ces actions. L'objectif est de faire baisser le coût du séjour, mais aussi d'œuvrer pour les autres, de prendre conscience de la **méthodologie nécessaire à l'organisation de projets** et **d'acquérir une part d'autonomie dans la gestion financière** de leurs séjours.

Toutefois, l'actualité a ensuite bouleversé les plans initiaux et le confinement a mis fin aux initiatives prévues. Les multiples annulations ne permettront pas de mettre en œuvre les actions de financement projetées cette année.

Le séjour ski 2021 est une page blanche, le lieu de villégiature habituel fermant ses portes, le projet est donc à réécrire et à défendre pour proposer aux jeunes de la Basse-Zorn une nouvelle promesse d'aventure et de partage.

Retrouvez toutes les actualités sur les activités de l'Animation Jeunesse sur le site internet de la Communauté de communes www.cc-basse-zorn.fr en page d'accueil ou auprès des animateurs au 03 90 64 25 65 ou 03 90 64 25 66.

f Suivez les mises à jour de l'animation jeunesse sur Facebook [sur la page « Ajbz » !](#)



Prochaine semaine d'immersion en alsacien



Semaine d'immersion en alsacien - février 2020

Les semaines d'immersion en alsacien connaissent un franc succès et la Communauté de communes a à cœur de continuer ces actions. La prochaine session se tiendra en octobre 2020, sous condition que la situation sanitaire le permette. Les informations et les modalités seront communiquées dès qu'elles seront établies.



Pour tous renseignements sur le développement de la langue culturelle régionale, merci de contacter Marie-France DUFILS, Tél. : 06 48 14 49 68 ou par mail marie-france-dufils@abama.net

Wànn ìhr do driwwer meh erfàhre welle, kenne-n-ìhr mit de Marie-France Dufils Kontàkt ùfnamme : Tel. 06 48 14 49 68 odder E-mail marie-france-dufils@abama.net



Des activités ludiques en alsacien les mercredis après-midi pour les 9-12 ans

Toujours dans l'optique de développer la langue et la culture alsaciennes auprès des plus jeunes, la Communauté de communes met en place des nouvelles actions.

À partir de septembre 2020, avec la coopération de l'ABAMA, des activités ludiques et musicales en alsacien seront proposées à la médiathèque de Weyersheim, animées par Isabelle GRUSSENMEYER, auteur-compositeur-interprète, sous condition que la situation sanitaire le permette.

Sur simple inscription, les enfants entre 9 et 12 ans, domiciliés en Basse-Zorn, pourront bénéficier gratuitement d'un programme riche et varié un mercredi après-midi par mois :

- ▶ apprendre des structures langagières en alsacien
- ▶ chanter en alsacien des créations et chansons traditionnelles, assorties de gestes, danses et supports visuels
- ▶ mettre en scène de petites saynètes pour vivre le quotidien en alsacien
- ▶ jouer en alsacien autour de jeux de société, jeux collectifs
- ▶ lire des livres, BD, des kamishibais, raconter des histoires,...

Une communication avec les dates précises sera effectuée après la rentrée de septembre 2020.

Spìelerischi Àktivitätè ùf Elsassisch

àm Mìttwùch Mìddoe fer Kìnder zwìsche 9 ùn 12

D'Gemèene-Gemèenschàft vùn de Nìdderzorn geht voràn ùn setzt sich wittersch in fer d'elsassische Sproch ùn Kùltür!

Z àmme mìt de ABAMA bïetet d'Mediàthek vùn Wiirsche vùn Septembar 2020 àb spielerischi ùn mùsikàlischì Stùnde àn, wie vùn de Liedermàcherin Isabelle Grussenmeyer gelèitet ware.

D'Kìnder wie ìn de Nìdderzorn wohne ùn zwìsche 9 ùn 12 Jahr àlt sinn, brùche sich blos inschriwe. Es koscht nix. Èënmol im Monet àme Mìttwùch Mìddoe stehd dänn ùffem Progràmm:

- ▶ Elsassisch lehre redde
- ▶ ùf Elsassisch singe ùn tånze
- ▶ klèèni Sketche iwwer's àlldajliche Lawe vorspiele
- ▶ ùf Elsassisch spìele (Gsellshàftsspìeler, Mànnshàftsspìeler)
- ▶ Biecher, BD, Kamishibaï entdecke, Gschichtle horiche ùn lase...

D'genàue Dàtùmer ware im Septembar 2020 àngann.



Les prochaines expositions à la Maison des Services

Maryse **KRILOFF**

septembre – octobre 2020 (prévue initialement en mai et juin 2020, reportée suite à la pandémie et aux règles sanitaires s'appliquant)



Originaire du Sud-Ouest, Maryse KRILOFF vit actuellement à Haguenau. Elle peint depuis peu, mais a été imprégnée par la peinture depuis l'enfance. Cet héritage familial qui a longtemps mûri en elle lui a permis d'aboutir ses projets artistiques spontanément et avec maestria dès les premières œuvres.

Son premier réflexe fut de laisser libre court à ses pensées. L'huile, l'acrylique et les techniques mixtes, tout lui parle, elle ne se met aucune barrière dans sa quête d'expression. L'artiste ne compte pour autant pas se reposer sur cette réussite « facile », elle est consciente que créer ne va pas sans chercher, travailler, pousser les limites.

Maryse KRILOFF happe le spectateur de sa générosité contagieuse dont elle imprègne ses œuvres.

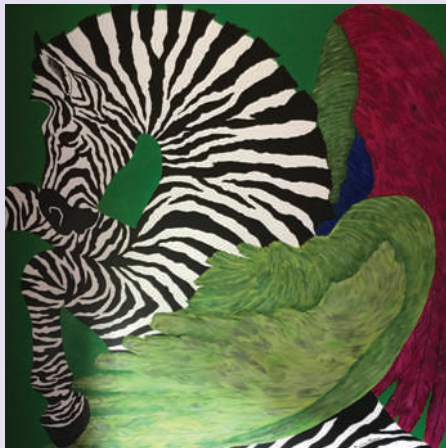
Site internet : [Artoile kryloff maryse](http://Artoile.kryloff.maryse)

Michèle **HUBER**

novembre – décembre 2020

Michèle HUBER pratique différentes techniques mais sa base est l'acrylique et il y a peu elle s'est essayée à la peinture à l'huile. Ses sources d'inspiration sont issues de photos, images et idées qui croisent sont chemin.

« Au départ j'avais envie de décorer ma maison, j'ai commencé par des cours de poterie et modelage et crée des pièces puis j'ai connu une artiste qui exposait ses tableaux à La Wantzenau et qui donnait des cours de peinture. Maintenant, quand j'ai l'occasion d'exposer les miens, je suis heureuse de partager mon travail. »



Vous êtes artiste et vous souhaitez exposer vos œuvres ?

La Communauté de communes de la Basse-Zorn accueille les artistes du territoire à la Maison des services pour des expositions ponctuelles. Cette initiative est complètement gratuite pour l'artiste et les visiteurs, l'occasion pour vous de faire découvrir votre talent aux habitants du territoire et d'ailleurs. Les locaux de la Maison des services sont spécialement adaptés aux expositions (130 m² de murs blancs avec système d'accroche par cimaises).

Infos : Communauté de communes,
34 rue de La Wantzenau 67720 HOERDT
03 90 64 25 57
sophie-dumas@cc-basse-zorn.fr

**Toutes nos expositions sont visibles
à la Maison des services,**
34 rue de la Wantzenau à Hoerd, de 8h à 12h et de 13h à 17h du lundi au jeudi,
et de 8h à 12h et de 14h à 17h le vendredi
(accès libre).